

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1722

18 juillet 2013

SOMMAIRE

Acer International s.à r.l.	82611	CORPUS SIREO Trust No. 1 S.à r.l.	82617
Acer International s.à r.l.	82612	Creative Art Collection s.à r.l.	82618
Advent Twilight Luxembourg 4 S.à r.l. ...	82612	Crystal Navy S.à r.l.	82615
Alcopack S.A.	82613	DFM Master S.A.	82620
Algebris (Luxembourg) S.C.A. SICAV-SIF	82610	Diador Finance S.A.	82618
Altafinance S.A.	82612	Driver UK Master S.A.	82620
ALTIS24 S.à r.l.	82612	EPR S.A.	82652
Amarok S.A.	82613	Falcon ME SPV SCA	82621
AMO Holding 6 S.A.	82613	Frankie Bidco S.à r.l.	82629
Anglo American Investments 10	82611	Harsco Infrastructure France S.A.S., suc- cursale Luxembourg	82611
Appartinvest Sàrl	82613	I.D.S. Umbrella Fund S.A. SIF - SICAV ...	82620
Assay Finances S.à r.l.	82614	Innovative Software s.à r.l.	82656
Assekuranz AG	82614	Magmalux S.A.	82656
Atoga S.A.	82623	NextEnergy Capital S.à r.l.	82621
Automat' Services	82611	PAX S.A. S.P.F.	82622
Aventus S.A.	82614	PB Invest	82622
Batiluximmo S.A.	82615	PICO Invest Spf S.A.	82622
Bavarian Sky Europe S.A.	82619	TDR FS Co sp. z o.o. Oddzial w Luksem- burgu	82621
Bilbao MidCo S.à r.l.	82637	Telovia S.A.	82622
Bluehouse Accession Property Holdings III S.à r.l.	82614	TransForce, Luxembourg Branch	82610
Boucherie Krack S.à r.l.	82615	Wichford VGB Holding S.à r.l.	82619
Bourkel, Pavon & Partners S.A.	82615	Widdem	82610
Britannica II S.à r.l.	82648	Wisley S.A.	82610
CA EBC Investments S.à r.l.	82618	WPP Luxembourg Beta Two S.à r.l.	82613
Café du Nord S.à r.l.	82618	WPP Luxembourg Gamma Four S.à r.l.	82614
Capital Project S.A.	82616	WPP Luxembourg Gamma Six S.à r.l. ...	82615
Carrera Finance S.A.	82619	WPP Luxembourg Gamma Three S.à r.l.	82616
CEREP Investment Wefora S.à r.l.	82616	WPP Luxembourg Gamma Two S.à r.l.	82617
Chaud-Froid S.à r.l.	82616	WPP Luxembourg Holdings Eight S.à r.l.	82618
Cnig S.A.	82616	WPP Luxembourg Holdings Two S.à r.l.	82612
Concord International Marketing S.à r.l.	82617	WPP TNS US S.à r.l.	82611
Coop 300	82617		
CORPUS SIREO Investment Management S.à r.l.	82617		

Widdem, Société Anonyme.

Siège social: L-5680 Dalheim, 14, Wenkelhiel.
R.C.S. Luxembourg B 125.903.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 04 juin 2013.
Pour WIDDEM S.A.

Référence de publication: 2013072297/11.

(130089256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Wisley S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 57.649.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.
Pour WISLEY S.A.
Représentée par M. Matthijs Bogers
Administrateur Délégué

Référence de publication: 2013072298/13.

(130089240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Algebris (Luxembourg) S.C.A. SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 149.294.

Extrait des décisions prises en Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société tenue le 13 mai 2013

Il a été décidé comme suit:

- de renouveler le mandat du Réviseur d'entreprise de la Société pour un terme expirant à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014.

Le Réviseur d'entreprise de la Société est:
dénomination ou raison sociale
KPMG AUDIT S.à r.l.

Luxembourg, le 13 mai 2013.
Citco Fund Services (Luxembourg)S.A.
Signatures

Référence de publication: 2013072393/18.

(130089628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

TransForce, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 160.197.

Les comptes au 31 décembre 2011 de la société mère ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TransForce, Luxembourg Branch
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013072319/12.

(130088122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

WPP TNS US S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 533.655.000,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 146.293.

—
Avec effet au 19 mars 2013, Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen a démissionné de son poste de gérant de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP TNS US S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013072314/14.

(130089103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Anglo American Investments 10, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 171.482.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Référence de publication: 2013072403/10.

(130089421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Automat' Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 19, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 25.598.

—
Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La Gérance

Référence de publication: 2013072408/10.

(130089527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Acer International s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4741 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 155.644.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072414/10.

(130089927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Harsco Infrastructure France S.A.S., succursale Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-4149 Esch-sur-Alzette, Zone Industrielle Um Monkeler.

R.C.S. Luxembourg B 128.486.

—
La nouvelle fonction de M. Stéphane Schmidt, personne ayant le pouvoir d'engager la société, est «Directeur Général».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013072370/10.

(130088914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

WPP Luxembourg Holdings Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 610.810,85.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 99.124.

Avec effet au 19 mars 2013, Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen a démissionné de son poste de gérant de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Holdings Two S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013072313/14.

(130089096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Acer International s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4741 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 155.644.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072415/10.

(130089928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Advent Twilight Luxembourg 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 131.722.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 juin 2013.

Référence de publication: 2013072419/10.

(130089530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Altafinance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 104.703.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013072437/10.

(130089989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

ALTIS24 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8422 Steinfort, 94, rue de Hobscheid.

R.C.S. Luxembourg B 162.142.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072438/10.

(130089601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Alcopack S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 154.729.

Par la présente, nous dénonçons le siège social de la société ALCOPACK SA - RC B154729 - 10 Route de Bigonville à L-8832 Rombach à dater du 5 juin 2013.

Rombach, le 05 JUIN 2013.

ImmoMagtib Sàrl

Référence de publication: 2013072429/10.

(130089856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Amarok S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 126, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 150.486.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2013072439/10.

(130089649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

AMO Holding 6 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.578.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013072444/10.

(130089971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Appartinvest Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9371 Gilsdorf, 10, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 112.201.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 juin 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013072445/10.

(130089284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

WPP Luxembourg Beta Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 3.649.208.050,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 98.276.

Avec effet au 19 mars 2013, Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen a démissionné de son poste de gérant de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Beta Two S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013072301/14.

(130089090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

WPP Luxembourg Gamma Four S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 108.491.

Avec effet au 19 mars 2013, Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen a démissionné de son poste de gérant de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Gamma Four S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013072302/14.

(130089094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Aventus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3313 Bergem, 95, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 67.335.

Le Bilan abrégé au 31 Décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013072454/10.

(130090140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Assay Finances S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 119.760.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013072447/10.

(130090010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Assekuranz AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 54.631.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072448/10.

(130089840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Bluehouse Accession Property Holdings III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 142.311.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 Juin 2013.

Référence de publication: 2013072460/10.

(130090089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Batiluximmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R.C.S. Luxembourg B 156.808.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072465/10.

(130089767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Boucherie Krack S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 24, rue Joseph Junck.

R.C.S. Luxembourg B 50.010.

Les comptes annuels du 01/01/2012 au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072480/10.

(130089885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Bourkel, Pavon & Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 20, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 49.018.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 juin 2013.

Référence de publication: 2013072481/10.

(130089925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Crystal Navy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 145.511.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013072500/10.

(130090058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

WPP Luxembourg Gamma Six S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 160.186.

Avec effet au 19 mars 2013, Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen a démissionné de son poste de gérant de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Gamma Six S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013072303/14.

(130089095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Cnig S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 102.307.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072535/10.

(130089958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Chaud-Froid S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2667 Luxembourg, 35-37, rue Verte.
R.C.S. Luxembourg B 45.856.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 4 juin 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013072533/10.

(130089282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

CEREP Investment Wefora S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 121.598.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 mai 2013.

Référence de publication: 2013072525/10.

(130089427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Capital Project S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.
R.C.S. Luxembourg B 147.408.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPITAL PROJECT S.A.

Référence de publication: 2013072516/10.

(130089592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

WPP Luxembourg Gamma Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 108.492.

Avec effet au 19 mars 2013, Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen a démissionné de son poste de gérant de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Gamma Three S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013072304/14.

(130089093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

WPP Luxembourg Gamma Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 108.483.

—
Avec effet au 19 mars 2013, Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen a démissionné de son poste de gérant de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Gamma Two S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013072305/14.

(130089092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Concord International Marketing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 50.577.

—
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072538/10.

(130090041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Coop 300, Société Coopérative.

Siège social: L-7228 Helmsange, 1, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 147.959.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072540/10.

(130089614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

CORPUS SIREO Investment Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 111.358.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072541/10.

(130090171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

CORPUS SIREO Trust No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 136.837.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072542/10.

(130090170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

CA EBC Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 28.750,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 116.251.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juin 2013.

Référence de publication: 2013072507/10.

(130089437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Café du Nord S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 131, rue des Muguets.
R.C.S. Luxembourg B 51.119.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 4 juin 2013.

Référence de publication: 2013072508/10.

(130089725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Creative Art Collection s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6750 Grevenmacher, 9, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 43.280.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 4 juin 2013.

Référence de publication: 2013072547/10.

(130089724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Diador Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 141.006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DIADOR FINANCE S.A.

Référence de publication: 2013072594/10.

(130089555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

WPP Luxembourg Holdings Eight S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 141.425,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 112.018.

Avec effet au 19 mars 2013, Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen a démissionné de son poste de gérant de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Holdings Eight S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013072306/14.

(130089101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Bavarian Sky Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du Dix Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 175.767.

Extrait de la résolution des actionnaires de la Société prise en date du 3 juin 2013

Il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Bernard Herman Hoftijzer de son mandat d'administrateur, résidant 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg avec effet au 3 juin 2013.
- De nommer Madame Preeti Kotwani-Khitri, résidant 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg avec effet au 3 juin 2013 et pour une durée maximale de 6 ans, en tant qu'administrateur de la Société.

A partir du 3 juin 2013, les gérants de la Société sont:

- Madame Petronella Johanna Sophia Dunselman, administrateur;
- Madame Zamyra Heleen Cammans, administrateur; et
- Madame Preeti Kotwani-Khitri, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juin 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013072362/19.

(130089151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Carrera Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du Dix Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 175.289.

Extrait de la résolution des actionnaires de la Société prise en date du 3 juin 2013

Il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Bernard Herman Hoftijzer de son mandat d'administrateur, résidant 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg avec effet au 3 juin 2013.
- De nommer Madame Preeti Kotwani-Khitri, résidant 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg avec effet au 3 juin 2013 et pour une durée maximale de 6 ans, en tant qu'administrateur de la Société.

A partir du 3 juin 2013, les gérants de la Société sont:

- Madame Petronella Johanna Sophia Dunselman, administrateur;
- Madame Zamyra Heleen Cammans, administrateur; et
- Madame Preeti Kotwani-Khitri, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juin 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013072363/19.

(130089156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Wichford VGB Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 128.297.

Extrait de la résolution adoptée en date du 29 mai 2013, lors du Conseil de Gérance de la Société WICHFORD VGB HOLDING S.à.r.l.

Le siège de la Société est transféré du 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg à partir du 1^{er} juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WICHFORD VGB HOLDING S.à.r.l.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2013072295/16.

(130088556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Driver UK Master S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du Dix Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 162.723.

Extrait de la résolution des actionnaires de la Société prise en date du 3 juin 2013

Il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Bernard Herman Hoftijzer de son mandat d'administrateur, résidant 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg avec effet au 3 juin 2013.
- De nommer Madame Preeti Kotwani-Khitri, résidant 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg avec effet au 3 juin 2013 et pour une durée maximale de 6 ans, en tant qu'administrateur de la Société.

A partir du 3 juin 2013, les gérants de la Société sont:

- Madame Petronella Johanna Sophia Dunselman, administrateur;
- Madame Zamyra Heleen Cammans, administrateur; et
- Madame Preeti Kotwani-Khitri, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juin 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013072365/19.

(130089199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

DFM Master S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du Dix Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 160.156.

Extrait de la résolution des actionnaires de la Société prise en date du 3 juin 2013

Il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Bernard Herman Hoftijzer de son mandat d'administrateur, résidant 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg avec effet au 3 juin 2013.
- De nommer Madame Preeti Kotwani-Khitri, résidant 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg avec effet au 3 juin 2013 et pour une durée maximale de 6 ans, en tant qu'administrateur de la Société.

A partir du 3 juin 2013, les gérants de la Société sont:

- Madame Petronella Johanna Sophia Dunselman, administrateur;
- Madame Zamyra Heleen Cammans, administrateur; et
- Madame Preeti Kotwani-Khitri, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juin 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013072366/19.

(130089184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

I.D.S. Umbrella Fund S.A. SIF - SICAV, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 141.317.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration

Le siège social de I.D.S. Umbrella Fund S.A. SIF SICAV est transféré de 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg à 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet au 1^{er} avril 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.D.S. Umbrella Fund S.A. SIF SICAV
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A
Guillaume André / Benjamin Wacker
Director / Associate Director

Référence de publication: 2013072757/16.

(130089532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

NextEnergy Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.021.470,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 136.767.

Extrait du contrat de cession de parts daté du 1^{er} septembre 2011

En vertu du contrat de cession de parts du 1^{er} septembre 2011, Mr. Stefano D.M. SOMMADOSSI a transféré la totalité de ses parts détenues dans la Société de la manière suivante:

- 625 parts sociales de classe B et 19,375 parts sociales de classe D, à Mme Ariana G.M. CERRITO, née le 20 juillet 1971 à Catania, Italie, demeurant à Moore Park Road 45, SW6 2HP London, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 juin 2013.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2013072099/17.

(130088448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

TDR FS Co sp. z o.o. Oddzial w Luksemburgu, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 150.072.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire de l'Associé unique de TDR FS Co sp. z o.o. daté du 22 mars 2013

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de TDR FS Co sp. z o.o., maison-mère de la Société, l'associé unique de TDR FS Co sp. z o.o. a décidé comme suit:

- De mettre la société TDR FS Co sp. z o.o. en liquidation avec effet immédiat;

- De nommer comme liquidateur:

* Monsieur Jari Väinö NIEMI, né le 28 octobre 1970 à Mustasaari, Finlande, avec effet immédiat.

- D'établir les pouvoirs du liquidateur comme suit:

* Le pouvoir de représenter seul la société TDR FS Co sp. z o.o.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Pour extrait analytique conforme

Sharon Callahan

Représentant permanent de la succursale

Référence de publication: 2013072241/19.

(130089126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Falcon ME SPV SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 121.832.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires du 4 juin 2013 que Monsieur Eric a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes, effectif au 31 mai 2013.

Monsieur Gilles DUROY, né le 14 septembre 1983 à Arlon (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, a été nommé membre du Conseil de Surveillance à partir du 31 mai 2013 et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Falcon ME SPV SCA

Représentée par Falcon ME S.à r.l.

Représentée par Julien FRANCOIS

Gérant

Référence de publication: 2013072665/18.

(130089426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

PAX S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 157.065.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PAX S.A. S.P.F.

Société Anonyme - Société de gestion de patrimoine familial

Référence de publication: 2013072987/11.

(130089348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

PB Invest, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 145.944.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PB Invest

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013072988/11.

(130089582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

PICO Invest Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 41.331.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2013072995/11.

(130089893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Telovia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8371 Hobscheid, 10, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 137.460.

Il résulte d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue en date du 16 mai 2013 que:

L'assemblée décide de reconduire les mandats d'administrateurs suivants:

- Monsieur Pascal AERENS, né le 19 mars 1967 à Hasselt (B) demeurant 10, rue de Steinfort, L-8371 Hobscheid,
- Madame Emmanuelle DEFAAZ, née le 15 octobre 1969 à Florennes (B) demeurant 21, rue de la Hazette, B-6860 Nivelet,

- Monsieur Jean DUMBRUCH, né le 26 août 1951 à Verviers (B) demeurant 7/01, Quai de la Goffe, B-4000 Liège.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2018.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Pascal AERENS de son poste d'administrateur-délégué et nomme Monsieur Jean DUMBRUCH, né le 26 août 1951 à Verviers (B) demeurant 7/01, Quai de la Goffe B-4000 Liège, en remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2018.

Le mandat de commissaire aux comptes de la société Fidu-Concept, RCS N° B 38.136, sise au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg est reconduit et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2018.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013073115/21.

(130089362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Atoga S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 178.263.

STATUTS

L'an deux mille treize, le vingt juin,

Pardevant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert,

A COMPARU:

WILONA GLOBAL S.A., une société constituée sous le droit panaméen, établie et ayant son siège social à Arango-Orillac, 2nd Floor, East 54th Street, PanamaCity, République de Panama, enregistrée sous le numéro 508545 auprès du Registre Public de la République de Panama,

représentée par Monsieur Dady KASA-VUBU, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 12 juin 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiquée ci-avant a déclaré son intention de constituer par le présent acte une société anonyme et d'en arrêter les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Forme - Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er} . Forme. Il existe une société anonyme (la «Société»), qui sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier par la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Nom. La dénomination de la Société est «ATOGA S.A.».

Art. 3. Siège social.

3.1. Le siège de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

3.2. Il peut être transféré en toute autre localité à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des Actionnaires (tel que défini ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

3.3. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la ville de Luxembourg par simple décision de l'Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, du Conseil d'Administration (tel que défini ci-après).

3.4. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la Société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

3.5. L'Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration peut constituer des succursales ou des bureaux de représentation tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. Objet.

4.1. L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de souscription ou d'acquisition de toutes participations et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

4.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées").

4.3. Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un actionnaire de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

4.4. La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

4.4.1. conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de crédit et lever des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dettes, convertibles ou non, ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou autres;

4.4.2. accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par toutes ou l'une de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société et de toute Société Apparentée, ou de tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites de toute disposition légale applicable; et

4.4.3. utiliser tous instruments et techniques nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à la protection contre tous risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques;

étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

4.5. Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de son objet social dans les secteurs prédécrits.

Art. 5. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital - Actions - Parts bénéficiaires

Art. 6. Capital.

6.1. Le capital social de la Société est fixé à quarante-cinq mille Euro (45.000 EUR) représenté par quarante-cinq (45) actions d'une valeur nominale de mille Euro (1.000 EUR) chacune (les «Actions»). Les détenteurs des Actions sont désignés collectivement comme les «Actionnaires».

6.2. En plus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission est à la libre disposition de l'assemblée générale des Actionnaires. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Actions que la Société peut racheter à son/ses Actionnaire(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions à l'/aux Actionnaire(s) ou pour allouer des fonds à la réserve légale ou à d'autres réserves.

Art. 7. Actions.

7.1. Chaque Action donne droit à une voix. Les Actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats représentant deux ou plusieurs Actions.

7.2. Les Actions sont soit nominatives, soit au porteur, au choix de l'Actionnaire.

7.3. Les Actionnaires s'engagent à ne pas vendre, céder, transférer, mettre en gage ou disposer de toute autre manière, y compris par voie d'apport, fusion, scission, liquidation ou dissolution en tout ou partie de leurs Actions en faveur d'un tiers au cours d'une période de sept (7) années à partir de la date de leur souscription.

7.4. La Société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la Loi le permet, procéder au rachat de ses propres Actions.

7.5. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Art. 8. Parts bénéficiaires.

8.1. La Société a émis une (1) part bénéficiaire de catégorie A1 (la «Part Bénéficiaire de Catégorie A1»), une (1) part bénéficiaire de catégorie A2 (la «Part Bénéficiaire de Catégorie A2»), une (1) part bénéficiaire de catégorie B1 (la «Part Bénéficiaire de Catégorie B1»), une (1) part bénéficiaire de catégorie B2 (la «Part Bénéficiaire de Catégorie B2») et une (1) part bénéficiaire de catégorie C (la «Part Bénéficiaire de Catégorie C») et une (1) part bénéficiaire de catégorie D (la «Part Bénéficiaire de Catégorie D») d'une valeur de dix Euro (10 EUR) chacune.

Les termes «Parts Bénéficiaires» ou «Détenteur(s) de Parts Bénéficiaires» dans les Statuts englobent, sauf disposition explicite ou implicite contraire, la Part Bénéficiaire de Catégorie A1, la Part Bénéficiaire de Catégorie A2, la Part Bénéficiaire de Catégorie B1, la Part Bénéficiaire de Catégorie B2, la Part Bénéficiaire de Catégorie C et la Part Bénéficiaire de Catégorie D et le détenteur de la Part Bénéficiaire de Catégorie A1, le détenteur de la Part Bénéficiaire de Catégorie A2, le détenteur de la Part Bénéficiaire de Catégorie B1, le détenteur de la Part Bénéficiaire de Catégorie B2, le détenteur de la Part Bénéficiaire de Catégorie C et le détenteur de la Part Bénéficiaire de Catégorie D.

8.2. Les Parts Bénéficiaires sont émises sous forme nominative. Elles sont enregistrées dans un registre des Parts Bénéficiaires qui est tenu par la Société (le «Registre des Parts Bénéficiaires»). Ce Registre des Parts Bénéficiaires contient, entre autres, le nom des Détenteurs de Parts Bénéficiaires et leur résidence ou domicile choisi tel que fourni à la Société.

8.3. L'inscription du nom du Détenteur de Parts Bénéficiaires dans le Registre des Parts Bénéficiaires fait preuve de son droit de propriété sur cette (ces) Part(s) Bénéficiaire(s). Des certificats de Parts Bénéficiaires peuvent être délivrés aux Détenteurs de ces Parts Bénéficiaires, mais ils ne constitueront pas une preuve de la propriété de ces Parts Bénéficiaires.

8.4. Tout Transfert de Parts Bénéficiaires effectué dans le respect des dispositions des présents Statuts s'opérera par une déclaration de transfert, qui est à inscrire dans le Registre des Parts Bénéficiaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par les personnes dûment habilitées à cet effet.

8.5. Si un Détenteur de Parts Bénéficiaires ne fournit pas une adresse, l'Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration peut autoriser qu'une mention à cet effet soit inscrite dans le Registre des Parts Bénéficiaires et l'adresse du Détenteur de Parts Bénéficiaires sera censée être au siège social de la Société ou à toute autre adresse inscrite de temps à autre par l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration, jusqu'à ce qu'une autre adresse lui soit fournie par cet Actionnaire.

8.6. Tout Détenteur de Parts Bénéficiaires peut, à tout moment, modifier son adresse inscrite dans le Registre des Parts Bénéficiaires par notification écrite, adressée au siège social de la Société.

8.7. Les Parts Bénéficiaires sont librement cessibles entre détenteurs de Parts Bénéficiaires et à la Société en cas de rachat des Parts Bénéficiaires par celle-ci. Les Parts Bénéficiaires ne pourront être cédées à des tiers qu'avec l'accord unanime de tous les détenteurs de Parts Bénéficiaires et des Actionnaires

8.8. Les Parts Bénéficiaires ne confèrent aucun droit de vote à leur détenteur. Néanmoins les Parts Bénéficiaires confèrent à leur détenteur un droit de vote par Part Bénéficiaire en ce qui concerne les résolutions relatives à la modification des droits attachés aux Parts Bénéficiaires.

8.9. S'il y a plusieurs propriétaires d'une Part Bénéficiaire, la Société pourra suspendre l'exercice des droits y afférents, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant, à son égard, propriétaire de la Part Bénéficiaire.

Titre III. - Administration

Art. 9. Administration.

9.1. La Société peut être administrée par un administrateur unique (l'«Administrateur Unique»), Actionnaire ou non, aussi longtemps qu'il y a un Actionnaire unique. Au cas où il y a plusieurs Actionnaires, la Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, Actionnaires ou non (le «Conseil d'Administration» et chaque membre individuellement, un «Administrateur»). Les Administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des Actionnaires, pour un terme ne pouvant dépasser six (6) années et en tout temps révocables par elle.

9.2. Le nombre d'Administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 10. Réunion du conseil d'administration.

10.1. Le Conseil d'Administration choisira un président parmi ses membres.

10.2. Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux Administrateurs le demandent. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités et conditions de convocation.

10.3. Chaque Administrateur peut agir à toute réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par télégramme, par fax, courriel ou lettre, un autre Administrateur comme son mandataire.

10.4. Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront à Luxembourg. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins de ses membres est présente en personne ou par mandataire. Les résolutions seront valablement adoptées par la majorité des votes des Administrateurs présents en personne ou par mandataire à telle réunion.

10.5. Tout membre du Conseil d'Administration qui participe à une réunion du Conseil d'Administration via un moyen de communication (en ce compris par téléphone et par visio conférence) qui permet aux autres membres du Conseil d'Administration présents à cette réunion (soit en personne soit par mandataire ou par un tel moyen de communication) d'entendre et d'être entendus par les autres membres sera réputé présent à telle réunion et sera pris en compte pour le calcul du quorum et autorisé à voter sur les matières traitées à telle réunion. Lorsque la décision est prise par voie d'une conférence téléphonique, la décision sera considérée comme ayant été prise à Luxembourg si l'appel est initié à partir de Luxembourg.

Les membres du Conseil d'Administration qui participent à une réunion du Conseil d'Administration via un tel moyen de communication ratifieront leurs votes exprimés de cette façon en signant une copie du procès-verbal de la réunion.

10.6. En cas d'urgence, des résolutions écrites signées par tous les membres du Conseil d'Administration auront le même effet et la même validité que des décisions prises lors d'une réunion valablement convoquée et tenue. Ces signatures pourront être apposées sur un seul ou plusieurs documents séparés transmis par lettre, fax, courriel ou moyen similaire de communication.

10.7. Le procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration est signé par tous les Administrateurs présents ou représentés à la réunion. Des extraits seront certifiés par le président ou tout Administrateur ou par toute personne désignée lors d'une réunion du Conseil d'Administration.

10.8. En cas d'Administrateur Unique, les résolutions de l'Administrateur Unique seront documentées par écrit.

Art. 11. Pouvoirs.

11.1. Sauf dispositions contraires des Statuts, l'Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence de l'Administrateur Unique ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration.

11.2. La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature individuelle de la personne en charge de la gestion journalière de la Société, dans la mesure où la gestion journalière est concernée, à moins que des décisions spéciales concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs n'aient été prises par l'Administrateur Unique ou, suivant le cas, le Conseil d'Administration conformément à l'article 12 des Statuts.

11.3. Tous litiges dans lesquels la Société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la Société par l'Administrateur Unique ou par le Conseil d'Administration, représenté par son président ou par l'Administrateur délégué à cet effet.

11.4. L'Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, le Conseil d'Administration est autorisé à payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions légales.

11.5. L'Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, le Conseil d'Administration ne pourra prendre les décisions suivantes qu'après accord préalable de l'assemblée générale des Actionnaires:

- (1) la souscription de tout emprunt ou prêt d'un montant supérieur à cinq mille Euro (5.000 EUR);
- (2) la constitution de sûretés, garanties ou cautionnement sur les actifs de la Société (autres que les actions des filiales de la Société);
- (3) la conclusion de contrats ou engagements impliquant un engagement financier annuel pour chaque contrat ou engagement supérieur ou égal à cinq mille Euro (5.000 EUR);
- (4) l'acquisition de toute participation d'une société sous quelque forme que ce soit;
- (5) la création de toute filiale de la Société ou d'un établissement secondaire de la Société.

11.6. L'Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, le Conseil d'Administration ne pourra prendre les décisions suivantes qu'après accord préalable du Comité Stratégique (tel que défini ci-après):

- (1) la constitution de sûretés, garanties ou cautionnement sur les actions des filiales de la Société;
- (2) la cession de toute participation d'une filiale sous quelque forme que ce soit;
- (3) la présentation de tout projet de résolutions à l'assemblée générale des Actionnaires sauf lorsque la convocation d'une assemblée générale des Actionnaires est requise par la Loi.

Art. 12. Délégations.

12.1. L'Administrateur Unique ou, suivant le cas, le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes, Administrateurs ou non.

12.2. Il peut aussi confier la gestion d'une branche spéciale de la Société à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, choisis parmi ses propres membres ou non, Actionnaires ou non.

Art. 13. Comité stratégique.

13.1. Un comité stratégique (le «Comité Stratégique») sera créé dont les membres seront nommés et révoqués par l'assemblée générale des Actionnaires statuant à la majorité simple des votes exprimés quelle que soit la portion du capital présent ou représenté.

13.2. Le Comité Stratégique a pour mission de se prononcer sur les investissements devant être effectués par la Société dans ses filiales.

Titre IV. - Surveillance

Art. 14. Surveillance. Sauf lorsqu'en vertu de la Loi les comptes annuels statutaires doivent être audités par un réviseur d'entreprises agréé, les comptes annuels de la Société seront revus par un ou plusieurs commissaires, à moins qu'il n'en soit décidé différemment par l'assemblée générale des Actionnaires, nommé(s) par l'assemblée générale des Actionnaires qui fixe leur nombre et sa/leur rémunération, ainsi que la durée de son/leur mandat qui ne peut excéder six (6) années.

Titre V. - Assemblée générale des actionnaires

Art. 15. Pouvoirs - Tenue des assemblées générales.

15.1. L'Actionnaire unique exercera tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires par la Section IV § 5 de la Loi et ses décisions sont établies par écrit et enregistrées dans des procès-verbaux. Dans ce cas et lorsque le terme Actionnaire unique n'est pas expressément mentionné dans les Statuts, une référence à l'assemblée générale des Actionnaires utilisée dans les Statuts doit être lue comme une référence à l'Actionnaire unique.

15.2. S'il y a plus d'un Actionnaire, les décisions des Actionnaires seront prises en assemblée générale des Actionnaires.

15.3. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et l'assemblée peut valablement être tenue sans avis préalable.

15.4. Les assemblées générales des Actionnaires se tiendront à Luxembourg. Tout Actionnaire peut par procuration écrite, autoriser toute autre personne, qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire, à le représenter à une assemblée générale des Actionnaires et à voter en son nom et à sa place.

15.5. Tout Actionnaire peut participer à toute assemblée générale des Actionnaires par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout moyen similaire de communication permettant à toutes les personnes participants à l'assemblée d'être identifiés et de s'entendre et de se parler. La participation à une assemblée par ce moyen est considérée comme équivalent à une participation en personne à telle assemblée.

15.6. Sauf dispositions contraires de la Loi ou des Statuts, les décisions de l'assemblée générale des Actionnaires sont prises à la majorité simple des votes exprimés valablement à l'assemblée, quelle que soit la portion du capital social présent ou représenté à telle assemblée. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

15.7. Sous réserve des termes et conditions prévus par la Loi, les Statuts peuvent être modifiés par décision de l'assemblée générale des Actionnaires prises à la majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés valablement à une assemblée où au moins la moitié (1/2) du capital social de la Société est présent ou représenté lors d'une première convocation. Lors d'une seconde convocation, la décision sera prise à la majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés valablement à l'assemblée, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté à l'assemblée. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

15.8. Toute modification des Statuts de nature à modifier les droits attachés aux Parts Bénéficiaires requerra outre les quorum et majorité de l'Article 15.7., l'accord unanime des Parts Bénéficiaires.

15.9. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra au siège social ou à tel autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social précisé dans la convocation, le 25 juin de chaque année à 14 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. - Exercice social - Répartition des bénéfices

Art. 16. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 17. Répartition des bénéfices.

17.1. L'excédent favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la Société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice cinq pourcent (5%) seront affectés à la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pourcent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, à un moment quelconque, pour une cause quelconque, ladite réserve tombe en dessous de dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

17.2. Le solde du bénéfice net sera distribué comme suit:

(a) Le détenteur de la Part Bénéficiaire de Catégorie A1 aura droit à:

- douze virgule cinquante pourcent (12,50%) des dividendes ou boni de liquidation effectivement reçus par la Société de H4D International S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois («H4D International»);
- douze virgule cinquante pourcent (12,50%) du produit de la vente de tout ou partie des actions de H4D International par la Société.

(b) Le détenteur de la Part Bénéficiaire de Catégorie A2 aura droit à:

- cinq pourcent (5%) des dividendes ou boni de liquidation effectivement reçus par la Société de MOBS INTERNATIONAL S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois («MOBS»);
- cinq pourcent (5%) du produit de la vente de toute ou partie des actions de MOBS par la Société.

(c) Le détenteur de la Part Bénéficiaire de Catégorie B1 aura droit à:

- vingt-cinq pourcent (25%) des dividendes ou boni de liquidation effectivement reçus par la Société de H4D International;
- vingt-cinq pourcent (25%) du produit de la vente ou partie des actions de H4D International par la Société.

(d) Le détenteur de la Part Bénéficiaire de Catégorie B2 aura droit à:

- deux pourcent (2%) des dividendes ou boni de liquidation effectivement reçus par la Société de MOBS;
- deux pourcent (2%) du produit de la vente de toute ou partie des actions MOBS par la Société.

(e) Le détenteur de la Part Bénéficiaire de Catégorie C aura droit à:

- quarante-six pourcent (46%) des dividendes ou boni de liquidation effectivement reçus par la Société de MOBS;
- quarante-six pourcent (46%) du produit de la vente de toute ou partie des actions de MOBS par la Société.

(f) Le détenteur de la Part Bénéficiaire de Catégorie D aura droit à:

- cinq pourcent (5%) des dividendes ou boni de liquidation effectivement reçus par la Société de MOBS;
- cinq pourcent (5%) du produit de la vente de toute ou partie des actions de MOBS par la Société.

(g) Le solde sera réparti entre les Actionnaires de la Société au pro-rata de leur participation dans la Société.

Titre VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution et Liquidation.

18.1. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires. Si la Société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et fixera leurs émoluments. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution de l'assemblée générale des Actionnaires ou dans la Loi, le(s) liquidateur(s) sera/seront investi(s) des pouvoirs les plus larges pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

18.2. Le produit net de liquidation sera distribué par le(s) liquidateur(s) dans l'ordre suivant:

- (i) remboursement total du prix d'émission des Actions;
- (ii) paiement aux Détenteurs de Parts Bénéficiaires de leur quote-part de droits financiers que représentent leurs Parts Bénéficiaires tels que définis à l'Article 17.2. des Statuts;
- (iii) paiement du solde aux Actionnaires au pro-rata du nombre respectif d'Actions détenues par chaque Actionnaire.

Titre VIII. - Loi applicable

Art. 19. Loi applicable. Pour tous les points non réglés par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le 31 décembre 2013. La première assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra le 25 juin 2014.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été adoptés, la partie comparante déclare souscrire l'intégralité du capital de la façon suivante:

WILONA GLOBAL S.A., préqualifiée Quarante-cinq Actions	45 Actions
TOTAL: Quarante cinq Actions	45 Actions

Les Actions ont été libérées à hauteur de cent pourcent (100%) en numéraire, de sorte que la somme de quarante-cinq mille Euro (45.000 EUR) se trouve à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Les Parts Bénéficiaires ont été souscrites comme suit:

- SANTIAGO CONSULTANTS CORP., une société constituée sous le droit panaméen, établie et ayant son siège social à Via Espana and Elvira Mendez Street, Bank Boston Building, 14th Floor, Panama City, République de Panama, enregistrée sous le numéro 589099

auprès du Registre Public de la République de Panama, représentée par
Monsieur Dady KASA-VUBU prénommé, en vertu d'une procuration
donnée en date du 20 juin 2013:

- une (1) Part Bénéficiaire de Catégorie A1
- une (1) Part Bénéficiaire de Catégorie A2

- Madame Victoria Benaïm, demeurant à 31, route Suisse, les charmettes, 1297 Founex, Suisse, représentée par Monsieur Dady KASA-VUBU prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 13 juin 2013:

- une (1) Part Bénéficiaire de Catégorie B1
- une (1) Part Bénéficiaire de Catégorie B2

- Monsieur Alexandre Benaïm, demeurant à 31, route Suisse, les charmettes, 1297 Founex, Suisse, représenté par Monsieur Dady KASA-VUBU prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 18 juin 2013:

- une (1) Part Bénéficiaire de Catégorie C

- Madame Véronique Fousse, demeurant au 72, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, France, représentée par Monsieur Dady KASA-VUBU prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 14 juin 2013:

- une (1) Part Bénéficiaire de Catégorie D.

Lesdites procurations après avoir été signées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

Les Parts Bénéficiaires ont été libérées à hauteur de cent pourcent (100%) par un apport en numéraire d'un montant total de soixante Euro (60 EUR), de sorte que la somme de soixante Euro (60 EUR) se trouve à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié que les conditions prévues par l'article 26 de la Loi ont été observées.

Dépenses

Le montant des frais, dépenses, rémunération ou charges sous quelques formes que ce soit, qui incombe à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à EUR 1.400.-.

Résolutions de l'actionnaire unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Actionnaire unique de la Société représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1) Le siège social de la Société est fixé au 26-28 Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg.

2) Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3). Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Vincent Willems, expert comptable, né le 30 septembre 1975 à Liège (Belgique), avec adresse professionnelle au 26-28 Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg;

- Madame Laurence Bardelli, employée privée, née le 8 décembre 1962 à Villerupt (France) avec adresse professionnelle au 26-28 Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg; et

- Monsieur Bertrand Michaud, administrateur de société, né le 21 novembre 1961 à Paris, avec adresse professionnelle au 3, rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2013.

3) Le nombre de commissaires aux comptes est fixé à un (1). A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

SER.COM S.à r.l., avec siège social au 19, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 117942.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2013.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec nous notaire, le présent acte.

Signé: D. KASA-VUBU, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 24 juin 2013. Relation: RED/2013/1021. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 28 juin 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013086252/360.

(130106830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013.

Frankie Bidco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 177.691.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-eighth day of the month of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Frankie Topco S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) and in process of registration with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg,

represented by Me Magdalena Staniczek, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 28 May 2013, which shall be registered together with the present deed.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company Frankie Bidco S.à r.l. (société à responsabilité limitée) which is hereby established as follows:

Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Frankie Bidco S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object. The object of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may also carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate, properties and real estate rights in Luxembourg and abroad as well as any participations in any real estate enterprise or undertaking in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations and assets.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purposes.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy-five percent of the Company's share capital.

Art. 7. Management of the Company. The Company is managed by one or several managers who do not need to be shareholders.

The sole manager or as the case may be, the board of managers, is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the articles of association to the general meeting shall be within the competence of the sole manager or as the case may be, the board of managers.

Vis-à-vis third parties the sole manager or as the case may be, the board of managers, has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company and not reserved by law or these articles of association to the general meeting of shareholders.

The managers are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but their appointment may also be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also at any time be held by conference call or similar means only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be

represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours (24) at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company.

The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman of that meeting or, in its absence, by any two managers. Copies or excerpts of such minutes shall be signed by the chairman of that meeting or by any two managers.

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of anyone of the managers. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager (if there is only one) or as the case may be the board of managers or anyone of the managers.

Art. 8. Liability of the Managers. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer:

(i) Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

Art. 9. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date

of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

At no time shall the Company have more than thirty (30) shareholders. At no time shall an individual be allowed to become a shareholder of the Company.

Art. 11. Accounting Year. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2013.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 14. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 16. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription and Payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the following shares:

Subscriber	Number of shares	Subscription price (EUR)
Frankie Topco S.à r.l.	500	EUR 12,500.-
Total	500	EUR 12,500.-

Evidence of the payment of the total subscription price has been shown to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1.200,-.

Extraordinary general meeting

The sole shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at: 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
2. The following person is appointed manager of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company with such signature powers as set forth in the articles of association of the Company:

- BRE/Management 6 S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 164.777,

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party, who requested that the deed should be documented in English, the said appearing party signed the present original deed together with the notary, having personal knowledge of the English language. The present deed, worded in English, is followed by a translation into German. In case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing party, known to the notary by its name, first name, civil status and residence, the said appearing party signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausenddreizehn, am achtundzwanzigsten Tag des Monats Mai.

Vor dem unterzeichnenden Notar Maître Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen,

Frankie Topco S.à r.l., eine société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) luxemburgischen Rechts mit Sitz in 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, deren Gesellschaftskapital zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) beträgt, und im Registrierungsprozess beim luxemburgischem Handels- und Gesellschaftsregister (Registre de commerce et des sociétés).

hier vertreten durch M^e Magdalena Staniczek, maître en droit, mit Wohnsitz in Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht vom 28. Mai 2013, welche vorliegender Urkunde beigelegt ist um mit dieser bei der Registrierungsbehörde eingereicht zu werden.

Die erschienene Partei hat in ihrer vorgenannten Eigenschaft den unterzeichnenden Notar ersucht, die Gründungssatzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung "Frankie Bidco S.à r.l." (société à responsabilité limitée) wie folgt zu beurkunden.

Art. 1. Gesellschaftsname. Eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) mit dem Namen "Frankie Bidco S.à r.l." (die "Gesellschaft") wird hiermit von der erschienenen Partei und allen Personen, die gegebenenfalls zukünftig als Gesellschafter eintreten, gegründet. Die Gesellschaft wird durch vorliegende Satzung und durch die entsprechende luxemburgische Gesetzgebung geregelt.

Art. 2. Gesellschaftszweck. Zweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen in jeder beliebigen Form an in- und ausländischen Gesellschaften sowie jede andere Form von Investitionen, sowie den Erwerb durch Kauf, Zeichnung oder andere Art und Weise wie Übertragung durch Verkauf oder Tausch von Finanzinstrumenten jeder Art und die Verwaltung, Aufsicht und Entwicklung ihres Portfolios.

Die Gesellschaft kann ebenfalls alle Transaktionen welche sich auf direkten oder indirekten Erwerb von Grundbesitz, Eigentum, und Grundbesitzrechte in Luxemburg oder im Ausland oder auf den Erwerb von Beteiligungen an Unternehmen welche im Besitz von Grundrechten sind oder von Unternehmensbeteiligungen jedweder Form beziehen, durchführen sowie die Verwaltung, Aufsicht und Entwicklung dieser Beteiligungen und dieses Vermögen ausführen.

Die Gesellschaft kann Sicherheiten leisten, Darlehen ausgeben oder die Gesellschaften an denen die Gesellschaft direkte oder indirekte Beteiligungen besitzt oder die zur Gruppe von Gesellschaften gehört, der die Gesellschaft angehört, in jeder anderen Form unterstützen.

Die Gesellschaft kann alle geschäftlichen, technischen, finanziellen ebenso wie alle andere direkt oder indirekt verbundenen Tätigkeiten welche die Erfüllung des Geschäftszwecks in den oben genannten Bereichen erleichtern, vornehmen.

Unter anderem wird die Gesellschaft allen Gesellschaften ihres Portfolios die für die Verwaltung, Entwicklung und Aufsicht dieser Gesellschaften notwendigen Leistungen zur Verfügung stellen. Für diesen Zweck kann die Gesellschaft die Unterstützung anderer Berater beanspruchen und auf solche zurückgreifen.

Art. 3. Geschäftsdauer. Die Gesellschaft ist auf unbegrenzte Dauer gegründet

Art. 4. Gesellschaftssitz. Die Gesellschaft hat ihren Sitz in Luxemburg-Stadt, Großherzogtum Luxemburg. Dieser kann, durch Beschluss einer außerordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter die sich, in der für die Abänderung der Satzung vorgesehenen Art und Weise beraten, an jeden Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.

Der eingetragene Sitz der Gesellschaft kann durch Beschluss des Geschäftsführers, beziehungsweise durch die Geschäftsführung innerhalb der Gemeinde verlegt werden.

Die Gesellschaft kann Geschäfts- und Zweigstellen in Luxemburg und im Ausland errichten.

Sollte der Geschäftsführer, oder im Falle einer Geschäftsführung die Geschäftsführung, feststellen, dass außerordentliche politische, wirtschaftliche oder soziale Ereignisse eingetreten sind oder unmittelbar bevorstehen welche die normalen Tätigkeiten der Gesellschaft an ihrem eingetragenen Sitz oder die problemlose Kommunikation zwischen diesem Sitz und Personen im Ausland beeinträchtigen könnten, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend bis zum

vollständigen Ende solcher ungewöhnlichen Umstände ins Ausland verlegt werden; derartige vorläufige Maßnahmen haben keine Auswirkung auf die staatliche Zugehörigkeit der Gesellschaft, die unbeschadet einer solchen vorübergehenden Sitzverlegung eine luxemburgische Gesellschaft bleibt. Solche vorübergehenden Maßnahmen werden vom Geschäftsführer oder, im Falle einer Geschäftsführung, von der Geschäftsführung vorgenommen und jeglichen betroffenen Personen mitgeteilt.

Art. 5. Gesellschaftskapital. Das ausgegebene Gesellschaftskapital der Gesellschaft beläuft sich auf zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), eingeteilt in fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-).

Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft kann durch Beschluss der Gesellschafter in der für die Abänderung der Satzung vorgesehenen Art und Weise erhöht oder verringert werden und die Gesellschaft kann seine anderen Gesellschaftsanteile durch Beschluss der Gesellschafter zurückkaufen.

Verfügbare Anteilsprämien können verteilt werden.

Art. 6. Übertragung der Anteile. Die Anteile sind unter den Gesellschaftern frei übertragbar. Soweit es das Gesetz nicht anders bestimmt, bedarf die Übertragung von Anteilen auf Dritte der Einwilligung von Gesellschaftern, welche zusammen mindestens fünfundsiebzig Prozent des Gesellschaftskapitals halten.

Art. 7. Geschäftsführung. Die Geschäftsführung der Gesellschaft erfolgt durch einen oder mehrere Geschäftsführer die keine Gesellschafter sein müssen.

Der alleinige Geschäftsführer beziehungsweise die Geschäftsführung ist mit den weitestreichenden Befugnissen ausgestattet, das Geschäft der Gesellschaft zu verwalten und ist dazu befugt, jede Handlungen und Tätigkeiten, die mit dem Gegenstand der Gesellschaft im Einklang stehen, zu genehmigen und/oder auszuführen. Sämtliche Befugnisse, die nicht ausdrücklich per Gesetz oder durch die vorliegende Satzung den Gesellschaftern vorbehalten sind, fallen in den Zuständigkeitsbereich des Geschäftsführers beziehungsweise der Geschäftsführung.

Gegenüber Dritten hat der Geschäftsführer beziehungsweise die Geschäftsführung die weitestreichenden Befugnisse um in allen Umständen, im Namen und Auftrag der Gesellschaft zu handeln und in jeden Umständen, jeden Akt und jede Handlung, welche nicht durch die vorliegende Satzung oder durch die entsprechende luxemburgische Gesetzgebung im Kompetenzbereich der Gesellschafterversammlung liegt, im Auftrag der Gesellschaft vorzunehmen, zu erlauben und gut-zuheißen.

Die Geschäftsführer werden durch mehrheitlichen Beschluss der Generalversammlung der Gesellschafter gewählt und abberufen, welche ihre Befugnisse und die Amtsdauer beschließt. Wenn keine Frist gesetzt wird, dann sind die Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit ernannt. Die Geschäftsführer können wiedergewählt werden, jedoch kann ihre Ernennung zu jeder Zeit mit oder ohne Grund (ad nutum) widerrufen werden.

Im Falle mehrere Geschäftsführer bilden diese die Geschäftsführung. Jeder Geschäftsführer kann an jeder Sitzung der Geschäftsführung teilnehmen mittels Telefonkonferenz oder anderen zur Verfügung stehenden Kommunikationsmitteln insofern gewährleistet ist, dass alle an der Sitzung teilnehmenden Personen sich hören und miteinander kommunizieren können. Eine Sitzung kann jederzeit mittels einer Telefonkonferenz oder ähnlichen Kommunikationsmitteln abgehalten werden. Die Teilnahme oder das Abhalten einer Sitzung mit Hilfe dieser Mittel entspricht einer persönlichen Teilnahme an der betroffenen Sitzung. Die Geschäftsführer können sich in den Sitzungen ohne Einschränkung der Anzahl der Vollmachten durch einen anderen Geschäftsführer, der hierzu bevollmächtigt ist, vertreten lassen.

Die Geschäftsführer sind mindestens vierundzwanzig (24) Stunden vor Beginn einer Sitzung der Geschäftsführung mittels schriftlicher Einberufung, zu benachrichtigen, außer in Notfällen, in welchem Fall die Art und die Gründe dieser Umstände in der Einberufung erläutert werden müssen. Auf das Recht auf die oben beschriebene Weise einberufen zu werden kann jeder Geschäftsführer durch schriftliche Zustimmung per Telegramm, Telekopie, Email, Telefax oder per ähnlichem Kommunikationsmittel verzichten. Spezifische Einberufungen sind nicht notwendig für Sitzungen, welche vorher zu einem durch Geschäftsführungsbeschluss genehmigten Zeitplan und zu vorgesehenen Zeiten und an vorbestimmten Orten abgehalten werden.

Entscheidungen der Geschäftsführung werden durch die Mehrheit der Geschäftsführer der Gesellschaft gefasst.

Die Protokolle aller Geschäftsführerratsitzungen werden vom Vorsitzenden der Sitzung oder, in seiner Abwesenheit, von zwei Geschäftsführern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle werden vom Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet.

Schriftliche Beschlüsse der Geschäftsführung können, aus einem einzigen oder mehreren einzelnen Dokumenten, gültig abgeschlossen werden, wenn sie von allen Mitgliedern der Geschäftsführung schriftlich, per Telegramm, Telefax oder per ähnlichem Kommunikationsmittel genehmigt wurden. Die verschiedenen Dokumente gleichen Inhalts bilden zusammen einen gültigen schriftlichen Beschluss. Beschlüsse der Geschäftsführung, einschließlich schriftliche Beschlüsse, können von einem einzelnen Geschäftsführer beweiskräftig beglaubigt und ein Auszug davon beweiskräftig unterschrieben werden.

Die Gesellschaft wird durch die Unterschrift des alleinigen Geschäftsführers im Falle eines alleinigen Geschäftsführers und durch die Unterschrift eines einzelnen Geschäftsführers im Falle einer Geschäftsführung gebunden. Die Gesellschaft ist in jedem Fall wirksam durch die Unterschrift einer oder mehrerer hierzu durch den alleinigen Geschäftsführer, beziehungsweise durch die Geschäftsführung oder einer der Geschäftsführer, bevollmächtigten Personen, gebunden.

Art. 8. Haftung der Geschäftsführung. Die Geschäftsführer sind für Verschuldung der Gesellschaft nicht persönlich haftbar. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie jedoch für die Ausführung ihrer Aufgaben und Pflichten verantwortlich.

Vorbehaltlich den unten aufgeführten Ausnahmen und Beschränkungen, wird jede Person, die ein Geschäftsführer oder leitender Angestellter der Gesellschaft ist oder war, von der Gesellschaft in vollem, gesetzlich erlaubten, Umfang gegen Verbindlichkeiten und gegen alle Ausgaben, welche üblicherweise entstanden sind oder von ihm gezahlt wurden in Verbindung mit Klagen, Prozessen oder Verfahren in die er als Partei oder anderweitig eintritt aufgrund dessen, dass er ein Geschäftsführer oder leitender Angestellter ist oder gewesen ist und die diesbezüglich gezahlten Beträge oder von durch deren Beilegung entstandenen Beträge, schadlos gehalten werden.

Die Begriffe „Klage“, „Streitsache“, „Prozess“ oder „Verfahren“ finden auf alle anhängigen oder bevorstehenden Klagen, Streitsachen, Prozesse oder Verfahren Anwendung (zivilrechtlich, strafrechtlich oder sonstige, einschließlich Rechtsmittel) Anwendung und die Begriffe „Verbindlichkeit“ und „Ausgaben“ beinhalten ohne Beschränkung Anwaltskosten, Prozesskosten, Sicherheitsleistungen, gezahlte Beträge bei Streitbeilegung und andere Verbindlichkeiten.

Einem Geschäftsführer oder leitendem Angestellten wird keine Schadloshaltung gewährt:

(i) gegen Verbindlichkeiten gegenüber der Gesellschaft oder ihrer Gesellschafter, aufgrund von vorsätzlich begangenen unerlaubten Handlungen, Bösgläubigkeit, grober Fahrlässigkeit oder rücksichtsloser Missachtung der Aufgaben, die in seiner Amtsführung enthalten sind;

(ii) im Zusammenhang mit jeglichen Verfahren bei welchen er wegen bösgläubigem und nicht im Interesse der Gesellschaft erfolgtem Handeln, verurteilt wurde; (iii) im Falle einer Beilegung, es sei denn die Beilegung ist von einem Gericht unter zuständiger Gerichtsbarkeit oder von der Geschäftsführung genehmigt worden.

Das Recht der Schadloshaltung, das hier vorgesehen ist, ist abtrennbar und berührt keine anderen Rechte auf die das Verwaltungsratsmitglied oder der leitende Angestellte jetzt oder später ein Anrecht hat, und soll fortgeführt werden in der Person, die aufgehört hat, ein Geschäftsführer oder leitender Angestellter zu sein und soll dem Vorteil der Erben, Testamentsvollstreckern und Verwaltern einer solchen Person dienen. Nichts hierin Enthaltene berührt die Rechte zur Schadloshaltung, auf die Gesellschaftspersonal, eingeschlossen Geschäftsführer und leitende Angestellte, aufgrund von Vertrag oder anderweitig durch Gesetz, Anspruch haben könnten.

Ausgaben in Verbindung mit Vorbereitung und Vertretung der Verteidigung einer Klage, Streitsache, Prozess oder Verfahren beschrieben in diesem Artikel, soll von der Gesellschaft vor der endgültigen Verfügung darüber bei Zugang jeglicher Unternehmung seitens oder im Namen eines leitenden Angestellten oder Geschäftsführers vorgestreckt werden, um den benannten Betrag zurückzuzahlen wenn es letztlich bestimmt ist, dass er keinen Anspruch auf Schadloshaltung unter diesem Artikel hat.

Art. 9. Stimmrechte der Gesellschafter. Jeder Gesellschafter kann an kollektiven Entscheidungen teilnehmen. Die Zahl seiner Stimmen entspricht der Zahl seiner Gesellschaftsanteile und der Gesellschafter kann bei jeder Versammlung durch eine spezielle Vollmacht vertreten werden.

Art. 10. Gesellschafterversammlungen. Die Beschlüsse der Gesellschafter werden in der im luxemburgischen Gesellschaftsrecht vorgeschriebenen Form und mit der darin vorgesehenen Mehrheit, schriftlich (soweit dies gesetzlich möglich ist) oder in Gesellschafterversammlungen, gefasst. Jede ordnungsgemäß konstituierte Gesellschafterversammlung der Gesellschaft beziehungsweise jeder ordnungsgemäß schriftlicher Beschluss vertritt die Gesamtheit der Gesellschafter der Gesellschaft.

Die Einberufung der Versammlungen durch den Geschäftsführer/die Geschäftsführung hat mindestens acht (8) Tage vor der Versammlung mittels eingeschriebenen Briefes an die Gesellschafter an ihre im Anteilsregister der Gesellschaft eingetragene Adresse, zu erfolgen. Wenn das gesamte Gesellschaftskapital der Gesellschaft vertreten ist, kann die Sitzung ohne vorherige Einberufung abgehalten werden.

Werden Beschlüsse im Wege eines Zirkularbeschlusses der Gesellschafter gefasst, so wird der Inhalt des Beschlusses mindestens acht (8) Tage bevor der Beschluss wirksam werden soll, an alle Gesellschafter an ihre im Anteilsregister eingeschriebene Adresse mittels eingeschriebenen Brief übersandt. Die Beschlüsse werden wirksam bei Zustimmung der vom Gesetz vorgesehenen Mehrheiten für gemeinsame Entscheidungen (oder, unter der Voraussetzung der Befriedigung der Mehrheitsvoraussetzungen, am in dieser Entscheidung festgelegten Tag). Einstimmige Zirkularbeschlüsse können jederzeit ohne vorherige Ankündigung getroffen werden.

Soweit gesetzlich nichts anderes vorgesehen ist, (i) werden die in den Gesellschafterversammlungen zu fassenden Beschlüsse von den Gesellschaftern getroffen, welche mehr als die Hälfte des Geschäftskapitals vertreten. Wird eine solche Mehrheit bei der ersten Gesellschafterversammlung nicht erreicht, werden die Gesellschafter per Einschreiben zu einer zweiten Gesellschafterversammlung geladen und die Beschlüsse werden sodann aufgrund der Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst, unbeschadet der Anzahl der vertretenen Geschäftsanteile. (ii) Die Satzung kann jedoch nur mit Zustimmung (x) der Mehrheit der Gesellschafter, welche (y) zwei Drittel des Gesellschaftskapitals vertreten, abgeändert werden und (iii) Entscheidungen, die Nationalität der Gesellschaft zu ändern, bedürfen der Zustimmung von Gesellschaftern, die einhundert Prozent (100%) des Gesellschaftskapitals vertreten.

Zu keiner Zeit soll die Gesellschaft mehr als dreißig (30) Gesellschafter haben. Zu keiner Zeit soll es einer natürlichen Person gestattet sein, ein Gesellschafter der Gesellschaft zu werden.

Art. 11. Geschäftsjahr. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten (1.) Januar und endet am einunddreißigsten (31.) Dezember eines jeden Jahres. Das erste Geschäftsjahr, welches am Tage der Gründung der Gesellschaft beginnt, wird am 31. Dezember 2013 enden.

Art. 12. Jahresabschluss. Der alleinige Geschäftsführer beziehungsweise die Geschäftsführung erstellt jedes Jahr die Jahresabrechnung der Gesellschaft.

Jeder Gesellschafter kann die Jahresabrechnung am Sitz der Gesellschaft einsehen.

Art. 13. Gewinnverwendung. Fünf Prozent (5%) des jährlichen Nettogewinns der Gesellschaft werden der gesetzlich vorgeschriebenen Rücklage zugeführt. Diese Rücklageeinzahlungspflicht besteht nicht mehr, sobald die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals beträgt.

Die Gesellschafter können auf der Grundlage eines von dem alleinigen Geschäftsführer, beziehungsweise der Geschäftsführung angefertigten Zwischenabschlusses die Ausschüttung von Abschlagsdividenden beschließen, sofern dieser Zwischenabschluss zeigt, dass ausreichend Gewinne und andere Reserven zur Ausschüttung zur Verfügung stehen, wobei der auszuschüttende Betrag die seit dem Ende des vorhergehenden Geschäftsjahres erzielten Gewinne, für welches die Jahresabschlüsse bereits bewilligt wurden, erhöht um die vorgetragenen Gewinne und ausschüttbaren Rücklagen, vermindert um die vorgetragenen Verluste und die der gesetzlichen Rücklage zuzuführenden Beträge, nicht übersteigen darf.

Der Saldo kann nach Entscheidung der Gesellschafterversammlung an die Gesellschafter ausgeschüttet werden.

Das Anteilsprämienkonto kann durch Beschluss der Gesellschafterversammlung an die Gesellschafter ausgeschüttet werden. Die Gesellschafterversammlung kann beschließen, jeden Betrag vom Anteilsprämienkonto auf die gesetzliche Rücklage zu übertragen.

Art. 14. Auflösung. Im Falle einer Auflösung der Gesellschaft ernennen die Gesellschafter einen oder mehrere Liquidatoren, bei welchen es sich nicht um Gesellschafter handeln muss, zwecks der Durchführung der Auflösung und bestimmen ihre Befugnisse und Vergütung.

Art. 15. Alleingeschafter. Sofern nur ein Gesellschafter alle Geschäftsanteile der Gesellschaft hält, gilt Artikel 179 (2) des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften und die Artikel 200-1 und 200-2 finden u.a. Anwendung.

Art. 16. Anwendbares Recht. Sämtliche nicht ausdrücklich durch diese Satzung geregelten Angelegenheiten richten sich nach den entsprechenden Regelungen des anwendbaren Gesetzes.

Zeichnung und Zahlung

Nach dem die erschienene Partei die Gründungssatzung erstellt hat, hat sie das gesamte Gesellschaftskapital wie folgt eingezahlt und gezeichnet:

Einzahler	Zahl der Geschäftsanteile	Einzahlungspreis (EUR)
Frankie Topco S.à r.l.	500	EUR 12,500.-
Total	500	EUR 12,500.-

Ein Beleg für die vollständige Einzahlung der Geschäftsanteile wurde dem unterzeichneten Notar vorgelegt.

Kosten

Die Ausgaben, Kosten, Vergütungen und Aufwendungen jeglicher Art, welche der Gesellschaft aufgrund der vorliegenden Gesellschaftsgründung entstehen, werden ungefähr EUR 1.200,- betragen.

Ausserordentliche Beschlüsse des Gesellschafters

Unverzüglich nach der Gründung der Gesellschaft hat der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

1. Sitz der Gesellschaft ist in 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxemburg.

2. Die folgende Person wird für einen unbeschränkten Zeitraum zum Geschäftsführer der Gesellschaft mit der in der Satzung der Gesellschaft beschriebenen Unterschriftsbefugnis ernannt:

- BRE/Management 6 S.A., eine Aktiengesellschaft (société anonyme) luxemburgischen Rechts mit Sitz in 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxemburg und eingetragen im luxemburgischen Handelsregister unter der Nummer B 164.777.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der unterzeichnende Notar, der Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass auf Ersuchen der oben erschienenen Partei, die vorliegende Urkunde in Englisch abgefasst wird, gefolgt von einer deutschen Übersetzung.

Auf Ersuchen derselben erschienenen Partei und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die erschienene Partei die dem amtierenden Notar nach Namen, Vornamen, Zivilstand und Wohnort bekannt, hat dieselbe zusammen mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. STANICZEK und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 mai 2013. Relation: LAC/2013/24660. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (singé): I. THILL.

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - Der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 5. Juni 2013.

Référence de publication: 2013073443/420.

(130090531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Bilbao MidCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 177.697.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the thirty-first day of May.

Before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared the following:

Bilbao LuxCo S.à r.l. (previously Triton III No. 22 S.à r.l.), a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg recorded with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B143.889,

represented by Mr Frank Stolz-Page, with professional address in Mondorf-les-Bains,

by virtue of a proxy under private seal given on 31 May 2013; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The following articles of incorporation of a company have then been drawn-up:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company is, at incorporation, composed of one single shareholder.

The Company will exist under the name of "Bilbao MidCo S.à r.l."

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 28 of the Articles of Incorporation.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all of which are fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles to one vote.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may acquire its own shares with a view to their immediate cancellation.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Art. 8. Incapacity, Death, Suspension of civil rights, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, death, suspension of civil rights, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Managers, Auditors

Art. 9. Managers. The Company shall be managed by one or several managers who need not be shareholders themselves (the "Manager(s)").

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the "Board of Managers").

The Managers will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).

The shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the "Class A Managers") or class B Managers (the "Class B Managers").

The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Managers. The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholder(s) or to the auditor(s) shall be within the competence of the Managers.

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Manager(s) if more than one Manager has been appointed.

However, if the shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

Art. 12. Meetings of the Board of Managers. In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the "Secretary").

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside over all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 13. Resolutions of the Managers. The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Art. 14. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation to such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 15. Conflicts of Interest. If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as described above to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 16. Managers' Liability - Indemnification. No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any Manager, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by them in connection with any

action, suit or proceeding to which they may be made a party by reason of being or having been Manager, officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which they are not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which they shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 17. Auditors. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé), the business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or approved statutory auditors (réviseur d'entreprises agréé(s)), if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé) may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

Chapter IV. Shareholders

Art. 18. Powers of the Shareholders. The shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any properly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 19. General Meetings. If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 20. Notice of General Meetings. Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 21. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxyholder.

Art. 22. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

Art. 23. Vote. At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum

and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

Art. 24. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 25. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 26. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 27. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal

Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 28. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. Applicable law

Art. 29. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the Company's shares have been subscribed and the nominal value of these shares, as well as a share premium, as the case may be, has been one hundred per cent (100%) paid in cash as follows:

subscribed	Shareholder capital	number of shares	amount paid-in
Bilbao LuxCo S.à r.l.	EUR 12,500.-	1,250,000	EUR 12,500.-
Total:	EUR 12,500.-	1,250,000	EUR 12,500.-

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Transitory Provision

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2013.

Shareholders resolutions

First Resolution

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Second Resolution

The general meeting of shareholders resolved to set at three (3) the number of Managers and further resolved to appoint the following for an unlimited duration:

- Mr Michiel Kramer, company director, born on 25 January 1961 in Hilversum (the Netherlands), with professional address at 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), as Class B Manager;
- Mr Heiko Dimmerling, company director, born on 13 January 1970 in Fulda (Germany), with professional address at 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), as Class B Manager;
- Mr Lars Frankfelt, company director, born on 20 July 1956 in Brännkyrka (Sweden), with professional address at Charter Place 23/27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE2 3QL, as Class A Manager.

The undersigned notary who knows and speaks English, stated that on request of the proxyholder of the appearing party, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, in the office of the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente et un mai.

Par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Bilbao LuxCo S.à r.l. (auparavant Triton III No. 22 S.à r.l.), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), avec siège social au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.889,

représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à 31 mai 2013; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société comporte, lors de sa constitution, un associé unique.

La Société adopte la dénomination «Bilbao MidCo S.à.r.l.».

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des Gérants.

Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 28 des Statuts.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500.-) divisé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales en vue de leur annulation immédiate.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Incapacité, Décès, Suspension des droits civils, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. L'incapacité, le décès, la suspension des droits civils, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

Chapitre III. Gérants, Commissaires

Art. 9. Gérants. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérants»).

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés pourront qualifier les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») ou Gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

Les associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs des Gérants. Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société. Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

Toutefois, si les associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance. Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer de temps à autre.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des Gérants en fonction est présente ou représentée, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A ou des Gérants de Catégorie B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signés par un ou plusieurs Gérants.

Art. 13. Résolutions des Gérants. Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

Art. 14. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation des associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 15. Conflits d'Intérêt. Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 16. Responsabilité des Gérants - Indemnisation. Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemniserà tout Gérant, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 17. Commissaires. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

Chapitre IV. Des associés

Art. 18. Pouvoirs des Associés. Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Art. 19. Assemblées Générales. Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux associés pour approbation, les associés sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolution écrites.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

Art. 20. Convocation des Assemblées Générales. A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 21. Présence - Représentation. Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

Art. 22. Procédure. Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 23. Vote. Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Art. 24. Procès-verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 25. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 26. Approbation des Comptes Annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 27. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés, chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 28. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) associé(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 29. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et Paiement

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les parts sociales de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces parts sociales, de même que la prime d'émission, le cas échéant a été payée à cent pour cent (100%) en espèces ainsi qu'il suit:

Associés	Capital souscrit	nombre de parts sociales	montant libéré
Bilbao LuxCo S.à r.l.	EUR 12.500,-	1,250,000	EUR 12.500,-
Total:	EUR 12.500,-	1,250,000	EUR 12.500,-

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille deux cent cinquante euros (EUR 1.200,-).

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre de 2013.

Assemblée générale extraordinaire Première Résolution

L'assemblée générale des associés a décidé d'établir le siège social à 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Deuxième Résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de fixer à trois (3) le nombre de Gérants et a décidé de plus de nommer les personnes suivantes pour une période illimitée:

- Monsieur Michiel Kramer, dirigeant de société, né le 25 janvier 1961 à Hilversum (Pays Bas), ayant sa résidence professionnelle au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que Gérant de Catégorie B;

- Monsieur Heiko Dimmerling, dirigeant de société, né le 13 janvier 1970 à Fulda (Allemagne), ayant sa résidence professionnelle au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que Gérant de Catégorie B;

- Monsieur Lars Frankfelt, dirigeant de société, né le 20 juillet 1956 à Brännkyrka (Suède), ayant son adresse professionnelle au Charter Place 23/27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE2 3QL, en tant que Gérant de Catégorie A.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même mandataire et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 31 mai 2013. REM/2013/907. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 6 juin 2013.

Référence de publication: 2013073288/603.

(130090785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Britannica II S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: GBP 12.515,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 132.040.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-third day of May,

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

CVF Lux Master S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 151.957 (CVF, the Shareholder);

duly represented by one of its managers Mrs. Cécile GADISSEUR.

IN PRESENCE OF:

CVI CVF II Lux Master S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 170.644 (CVI CVF II, the New Shareholder);

duly represented by one of its managers Mrs. Cécile GADISSEUR.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that:

I. CVF is the shareholder of Britannica II S.à r.l., a société à responsabilité limitée de titrisation having its registered office at 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 132.040 incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, on 23rd August 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 26th October 2007, number 2433. The articles of association have been amended for the last time, pursuant to a deed of the undersigned notary, on 2nd September 2011 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 7th November 2011, number 2702 (the "Company").

II. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500) represented by twelve thousand four hundred fifty (12,450) class A shares, two (2) class B shares, two (2) class C shares, two (2) class D shares, two (2) class E shares, two (2) class F shares, two (2) class G shares, two (2) class H shares, two (2) class I shares, two (2) class J shares, two (2) class K shares, two (2) class L shares, two (2) class M shares, two (2) class N shares, two (2) class O shares, two (2) class P shares, two (2) class Q shares, two (2) class R shares, two (2) class S shares, two (2) class T shares, two (2) class U shares, two (2) class V shares, two (2) class W shares, two (2) class X shares, two (2) class Y shares and two (2) class Z shares with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each;

III. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of five British Pounds (GBP 15) in order to increase it from its present amount of twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500) represented by twelve thousand four hundred fifty (12,450) class A shares, two (2) class B shares, two (2) class C shares, two (2) class D shares, two (2) class E shares, two (2) class F shares, two (2) class G shares, two (2) class H shares, two (2) class I shares, two (2) class J shares, two (2) class K shares, two (2) class L shares, two (2) class M shares, two (2) class N shares, two (2) class O shares, two (2) class P shares, two (2) class Q shares, two (2) class R shares, two (2) class S shares, two (2) class T shares, two (2) class U shares, two (2) class V shares, two (2) class W shares, two (2) class X shares, two (2) class Y shares and two (2) class Z shares having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each, to the amount of twelve thousand five hundred and fifteen British Pounds (GBP 12,515), by way of issuance of one (1) class B share, one (1) class C share, one

(1) class D share, one (1) class E share, one (1) class F and two (2) class G shares, two (2) class H shares, two (2) class I shares, two (2) class J shares, two (2) class K shares having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each;

2. Amendment to article 6 of the articles of association of the Company.

Now, therefore, the Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolve to increase the share capital of the Company by an amount of fifteen British Pounds (GBP 15),

in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500), represented by twelve thousand four hundred fifty (12,450) class A shares, two (2) class B shares, two (2) class C shares, two (2) class D shares, two (2) class E shares, two (2) class F shares, two (2) class G shares, two (2) class H shares, two (2) class I shares, two (2) class J shares, two (2) class K shares, two (2) class L shares, two (2) class M shares, two (2) class N shares, two (2) class O shares, two (2) class P shares, two (2) class Q shares, two (2) class R shares, two (2) class S shares, two (2) class T shares, two (2) class U shares, two (2) class V shares, two (2) class W shares, two (2) class X shares, two (2) class Y shares and two (2) class Z shares having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each,

to the amount of twelve thousand five hundred and fifteen British Pounds (GBP 12,515),

by way of issuance of one (1) class B share, one (1) class C share, one (1) class D share, one (1) class E share, one (1) class F, two (2) class G shares, two (2) class H shares, two (2) class I shares, two (2) class J shares and two (2) class K shares having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each.

Subscription - Payment

The shareholder expressly waives its preferential right of subscription.

Then CVI CVF II, prenamed, declares to subscribe for one new class B Share, one new class C Share, one new class D Share, one new class F Share, one new class F Share and two new class G shares, two new class H shares, two new class I shares, two new class J shares and two new class K shares, each having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1), and to have it fully paid up by a contribution in cash in an aggregate amount of fifteen Pound Sterling (GBP 15) which is evidenced to the notary by a blocking certificate.

The Shareholder and CVI CVF II (together, the "Shareholders"), now representing the entire share capital of the Company, have unanimously taken the following resolutions:

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the New Shareholders resolve to amend article 6 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred and five British Pounds (GBP 12,515) represented by:

- twelve thousand four hundred fifty (12,450) class A shares,
- three (3) class B shares,
- three (3) class C shares,
- three (3) class D shares,
- three (3) class E shares,
- three (3) class F shares,
- four (4) class G shares,
- four (4) class H shares,
- four (4) class I shares,
- four (4) class J shares,
- four (4) class K shares,
- two (2) class L shares,
- two (2) class M shares,
- two (2) class N shares,
- two (2) class O shares,
- two (2) class P shares,
- two (2) class Q shares,
- two (2) class R shares,
- two (2) class S shares,
- two (2) class T shares,
- two (2) class U shares,

- two (2) class V shares,
- two (2) class W shares,
- two (2) class X shares,
- two (2) class Y shares
- and two (2) class Z shares

having a par value of one British Pound (GBP 1) each.

The shares thus issued may be expressed as being exclusively related to one or more specific compartments of the Company, which shall be decided by appropriate resolutions of the sole shareholder or of the shareholders of the Company, as the case may be."

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present, is approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200)

Declaration

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-troisième jour de mai.

Par devant nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg,

CVF Lux Master S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.957 (CVF, l'Associé);

Ici représentée par Madame Cécile Gadisseur, une de ses gérantes

EN PRESENCE DE:

CVI CVF II Lux Master S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170.644 (CVI CVF II, le nouvel associé);

Ici représentée par Madame Cécile Gadisseur, une de ses gérantes

L'Associé a requis le notaire instrumentant, d'acter ce qui suit:

I. CVF est l'Associé de Britannica II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de titrisation, ayant son siège social au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.040, constituée le 23 août 2007 suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2433 le 26 octobre 2007. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 2 septembre 2011 suivant un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2702 le 7 novembre 2011. (la Société).

II. Le capital social de la Société est actuellement de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) représentés par douze mille quatre cent cinquante (12.450) parts sociales de classe A, deux (2) parts sociales de classe B, deux (2) parts sociales de classe C, deux (2) parts sociales de classe D, deux (2) parts sociales de classe E, deux (2) parts sociales de classe F, deux (2) parts sociales de classe G, deux (2) parts sociales de classe H, deux (2) parts sociales de classe I, deux (2) parts sociales de classe J, deux (2) parts sociales de classe K, deux (2) parts sociales de classe L, deux (2) parts sociales de classe M, deux (2) parts sociales de classe N, deux (2) parts sociales de classe O, deux (2) parts sociales de classe P, deux (2) parts sociales de classe Q, deux (2) parts sociales de classe R, deux (2) parts sociales de classe S, deux (2) parts sociales de classe T, deux (2) parts sociales de classe U, deux (2) parts sociales de classe V, deux (2) parts sociales de classe W, deux (2) parts sociales de classe X, deux (2) parts sociales de classe Y et deux (2) parts sociales de classe Z, ayant chacune une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune.

III. L'agenda de l'Assemblée est le suivant:

1. Augmentation du montant du capital social de la Société de la somme de quinze Livres Sterling (GBP 15), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) représentés par douze mille quatre cent cinquante (12.450) parts sociales de classe A, deux (2) parts sociales de classe B, deux (2) parts sociales de classe C, deux (2) parts sociales de classe D, deux (2) parts sociales de classe E, deux (2) parts sociales de classe F, deux (2) parts sociales de classe G, deux (2) parts sociales de classe H, deux (2) parts sociales de classe I, deux (2) parts sociales

de classe J, deux (2) parts sociales de classe K, deux (2) parts sociales de classe L, deux (2) parts sociales de classe M, deux (2) parts sociales de classe N, deux (2) parts sociales de classe O, deux (2) parts sociales de classe P, deux (2) parts sociales de classe Q, deux (2) parts sociales de classe R, deux (2) parts sociales de classe S, deux (2) parts sociales de classe T, deux (2) parts sociales de classe U, deux (2) parts sociales de classe V, deux (2) parts sociales de classe W, deux (2) parts sociales de classe X, deux (2) parts sociales de classe Y et deux (2) parts sociales de classe Z, ayant chacune une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) à la somme de douze mille cinq cent quinze Livres Sterling (GBP 12.515) de par l'émission d'une (1) part sociale B, une (1) part sociale C, une (1) part sociale D, une (1) part sociale E, une (1) part sociale F et deux (2) parts sociales G, deux (2) parts sociales H, deux (2) parts sociales I, deux (2) parts sociales J et deux (2) parts sociales K, ayant chacune une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune;

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ensuite, les comparantes ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital de capital social de la Société de la somme de quinze Livres Sterling (GBP 15),

afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) représentés par douze mille quatre cent cinquante (12.450) parts sociales de classe A, deux (2) parts sociales de classe B, deux (2) parts sociales de classe C, deux (2) parts sociales de classe D, deux (2) parts sociales de classe E, deux (2) parts sociales de classe F, deux (2) parts sociales de classe G, deux (2) parts sociales de classe H, deux (2) parts sociales de classe I, deux (2) parts sociales de classe J, deux (2) parts sociales de classe K, deux (2) parts sociales de classe L, deux (2) parts sociales de classe M, deux (2) parts sociales de classe N, deux (2) parts sociales de classe O, deux (2) parts sociales de classe P, deux (2) parts sociales de classe Q, deux (2) parts sociales de classe R, deux (2) parts sociales de classe S, deux (2) parts sociales de classe T, deux (2) parts sociales de classe U, deux (2) parts sociales de classe V, deux (2) parts sociales de classe W, deux (2) parts sociales de classe X, deux (2) parts sociales de classe Y et deux (2) parts sociales de classe Z, ayant chacune une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1),

à la somme de douze mille cinq cent quinze Livres Sterling (GBP 12.515),

par l'émission d'une (1) part sociale B, une (1) part sociale C, une (1) part sociale D, une (1) part sociale E, une (1) part sociale F et deux (2) parts sociales G, deux (2) parts sociales H, deux (2) parts sociales I, deux (2) parts sociales J et deux (2) parts sociales K, ayant chacune une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune;

Souscription - Libération

L' Associé renonce formellement à leur droit préférentiel de souscription.

Ensuite CVI CVF II, précitée, déclare souscrire la nouvelle part sociale B, la nouvelle part sociale C, la nouvelle part sociale D, la nouvelle part sociale E, la nouvelle part sociale F, les deux nouvelles parts sociales G, les deux nouvelles parts sociales H, les deux nouvelles parts sociales I, les deux nouvelles parts sociales J et les deux nouvelles parts sociales K, ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1) et de la libérer par un apport en numéraire d'un montant total de quinze Livres Sterling (GBP 15) documenté au notaire par un certificat de blocage.

L'Associé et CVI CVF II (ensemble, les Associés) ont unanimement pris les résolutions qui suivent:

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, les Associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la manière suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cent quinze Livres Sterling (GBP 12.515) représentés par

- douze mille quatre cent cinquante (12.450) parts sociales de classe A,
- trois (3) parts sociales de classe B,
- trois (3) parts sociales de classe C,
- trois (3) parts sociales de classe D,
- trois (3) parts sociales de classe E,
- trois (3) parts sociales de classe F,
- quatre (4) parts sociales de classe G,
- quatre (4) parts sociales de classe H,
- quatre (4) parts sociales de classe I,
- quatre (4) parts sociales de classe J,
- quatre (4) parts sociales de classe K,
- deux (2) parts sociales de classe L,
- deux (2) parts sociales de classe M,
- deux (2) parts sociales de classe N,

- deux (2) parts sociales de classe O,
 - deux (2) parts sociales de classe P,
 - deux (2) parts sociales de classe Q,
 - deux (2) parts sociales de classe R,
 - deux (2) parts sociales de classe S,
 - deux (2) parts sociales de classe T,
 - deux (2) parts sociales de classe U,
 - deux (2) parts sociales de classe V,
 - deux (2) parts sociales de classe W,
 - deux (2) parts sociales de classe X,
 - deux (2) parts sociales de classe Y
 - et deux (2) parts sociales de classe Z,
- ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune.

Les parts sociales ainsi émises pourront être exclusivement rattachées à un ou plusieurs compartiments spécifiques de la Société, qui seront déterminés par des résolutions appropriées de l'associé unique ou des associés de la Société, le cas échéant.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.»

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de l'augmentation de capital social décrite ci-avant s'élèvent approximativement à mille deux cents Euros (1.200.-EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: C. Gadsisseur et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 mai 2013. LAC/2013/24808. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013073295/241.

(130090337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

EPR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 171.775.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth of May.

Before Us Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HEL-LINCKX, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of EPR S.A., a société anonyme having its registered office at 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg under registration number B 171.775 (the "Company"), and incorporated pursuant to a deed of the Luxembourg notary Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch/Alzette, acting in replacement of Me Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, on 25 September 2012, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 2651 of October 26, 2012 and amended pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, on 6 November 2012, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 3072 of 21 December 2012.

The extraordinary general meeting of the shareholders of the Company (the "Meeting") elects as chairman Annick Braquet, residing professionally at L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

The chairman appoints as secretary and the Meeting elects as scrutineer Arlette Siebenaler, residing professionally at L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

The office of the Meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

I. The Company's shareholders present or represented (the "Shareholders") and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the Shareholders or their proxies, by the office of the Meeting and the notary. The said list as well as the proxies signed "ne varietur" will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list that all registered shares, representing 100% of the share capital of the Company are represented at this Meeting. All the Shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the Meeting and that the convening requirements and formalities have been respected. The Meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda.

The agenda of the Meeting is the following:

Agenda

1. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of six Euro (EUR 6.-), so as to bring it from its current amount of sixty-two thousand and two Euro (EUR 62,002.-) to sixty-two thousand and eight Euro (EUR 62,008.-) by creating and issuing:

- Five hundred (500) Ordinary Shares with a par value of one cent of Euro (EUR 0.01) each and an aggregate par value of five Euro (EUR 5.-); and

- One hundred (100) MRPS with a par value of one cent of Euro (EUR 0.01) each and an aggregate par value of one Euro (EUR 1.-).

2. Decision to amend article 6 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

Art. 6. Share Capital.

6.1 Subscribed share capital

The share capital is set at sixty-two thousand and eight Euro (EUR 62,008.-) represented by (i) three million one hundred thousand six hundred (3,100,600) ordinary shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each (the "Ordinary Shares") and (ii) three million one hundred thousand two hundred (3,100,200.-) mandatory redeemable preferred shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each (the "MRPS"), all fully subscribed and entirely paid up.

All shares shall be issued and remain in registered form.

3. Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously by the Meeting:

First resolution

The Shareholders resolved to increase the share capital of the Company by an amount of six Euro (EUR 6.-), so as to bring it from its current amount of sixty-two thousand two Euro (EUR 62,002.-) to sixty-two thousand eight Euro (EUR 62,008.-) by creating and issuing:

- Five hundred (500) Ordinary Shares with a par value of one cent of Euro (EUR 0.01) each and an aggregate par value of five Euro (EUR 5.-); and

- One hundred (100) MRPS with a par value of one cent of Euro (EUR 0.01) each and an aggregate par value of one Euro (EUR 1.-).

(collectively the "New Shares").

Subscription and Payment

The New Shares were then subscribed as follows:

Fralinosta Limited, a limited company duly incorporated and organised under the laws of Cyprus, having its registered address at Diomidous, 10 Alphamega-Akropolis Building, 3rd floor, Flat/Office 401, 2024 Nicosia, Cyprus,

here represented by Annick Braquet, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, subscribed to:

- Five hundred (500) Ordinary Shares; and

- One hundred (100) MRPS.

Such New Shares were fully paid up by Fralinosta Limited by a contribution in cash of a total amount of two million three hundred and forty thousand Euro (EUR 2,340,000.-), which was allocated as follows:

- Six Euro (EUR 6.-) were allocated to the share capital of the Company;

- Two million three hundred and thirty-nine thousand nine hundred and ninety-four Euro (EUR 2,339,994.-) were allocated to the MRPS Premium Account.

The proof of the existence of the contribution was produced to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Shareholders resolved to amend article 6 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

Art. 6. Share Capital.

6.1 Subscribed share capital

The share capital is set at sixty-two thousand and eight Euro (EUR 62,008.-) represented by (i) three million one hundred thousand six hundred (3,100,600) ordinary shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each (the "Ordinary Shares") and (ii) three million one hundred thousand two hundred (3,100,200) mandatory redeemable preferred shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each (the "MRPS"), all fully subscribed and entirely paid up.

All shares shall be issued and remain in registered form.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 3,200.-

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de *EPR S.A.*, une société anonyme ayant son siège social au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 171.775 (ci après la "Société"), constituée en date du 25 septembre 2012 suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch/Alzette, agissant en remplacement de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, numéro 2651 du 26 octobre 2012, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, le 6 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, numéro 3072 du 21 décembre 2012 (ci après les "Statuts").

L'assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée") élit comme président Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

Le président nomme en qualité de secrétaire et l'Assemblée élit comme scrutateur, Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

Le bureau de l'Assemblée ayant été constitué, le Président déclare et requiert du notaire instrumentant de prendre acte que:

I. Les actionnaires de la Société présents ou représentés à l'Assemblée par mandataires (ci après les "Actionnaires") et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont mentionnés sur la liste de présence à la fin de ce procès-verbal qui a été signée par les Actionnaires ou leurs mandataires. Cette liste de présence a été signée ne varietur avec les procurations et sera enregistrée avec le présent acte.

II. La liste de présence montre que toutes les actions, représentant 100% du capital social de la Société sont représentés à l'Assemblée. Tous les Actionnaires déclarent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour de l'Assemblée préalablement à celle-ci et qu'ils renonçaient aux formalités de convocation. L'Assemblée est donc valablement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. La décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six Euros (EUR 6,-) afin de porter son montant actuel de soixante-deux mille deux Euros (EUR 62.002,-) à soixante-deux mille huit Euros (EUR 62.008,-) en créant et en émettant:

- Cinq cents (500) Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et d'une valeur globale de cinq Euros (EUR 5,-); et

- Cent (100) MRPS d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et d'une valeur globale de un Euro (EUR 1,-).

2. La décision de modifier l'article 6 des Statuts, lequel sera désormais lu comme suit:

Art. 6. Capital Social.

6.1. Capital social souscrit

Le capital social souscrit est fixé à soixante-deux mille huit Euros (EUR 62.008,-) représenté par (i) trois millions cent mille six cents (3.100.600) actions ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les "Actions Ordinaires") et trois millions cent mille deux cents (3.100.200) actions préférentielles obligatoirement rachetables d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les "MRPS"), entièrement souscrites et libérées.

Toutes les actions sont émises et resteront sous la forme nominative.

3. Divers

L'assemblée générale, après avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six Euros (EUR 6,-) afin de porter son montant actuel de soixante-deux mille deux Euros (EUR 62.002,-) à soixante-deux mille huit Euros (EUR 62.008,-) en créant et en émettant:

- Cinq cents (500) Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et d'une valeur globale de cinq Euros (EUR 5); et

- Cent (100,-) MRPS d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et d'une valeur globale de un Euro (EUR 1,-).

(Collectivement les "Nouvelles Actions").

Souscription et Paiement

Les Nouvelles Actions ont été souscrites comme suit:

Fralinosta Limited, une société privée incorporée et organisée selon les lois de Chypre, ayant son siège social à Dimidous, 10 Alphamega-Akropolis Building, 3rd Floor, Flat/Office 401, 2024 Nicosia, Chypre,

ici représentée par Annick Braquet, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, a souscrit:

- Cinq cents (500) Actions Ordinaires; et

- Cent (100) MRPS

Ces Nouvelles Actions ont été entièrement libérées par Fralinosta Limited en numéraire pour un montant total de deux millions trois cent quarante mille Euros (EUR 2.340.000,-) qui a été alloué comme suit:

- Six Euros (EUR 6,-) ont été alloués au capital social de la Société;

- Deux millions trois cent trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze Euros (EUR 2.339.994,-) ont été alloués au Compte de Prime d'Emission des MRPS.

La preuve de l'existence de cette contribution a été présentée au notaire soussigné.

Quatrième résolution

Les Actionnaires ont décidé de modifier l'article 6 des Statuts de la Société lequel se lira désormais comme suit:

Art. 6. Capital Social.

6.1. Capital social souscrit

Le capital social souscrit est fixé à soixante-deux mille huit Euros (EUR 62.008,-) représenté par (i) trois millions cent mille six cents (3.100.600,-) actions ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les "Actions Ordinaires") et trois millions cent mille deux cents (3.100.200,-) actions préférentielles obligatoirement rachetables d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les "MRPS"), entièrement souscrites et libérées.

Toutes les actions sont émises et resteront sous la forme nominative.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison du présent acte sont estimés à environ EUR 3.200.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, et personne n'ayant voulu prendre la parole, la séance a été levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite des présentes aux parties comparantes, connues du notaire instrumentant par son nom, prénom, état civil et résidence, lesdites parties comparantes ont signé les présentes ensemble avec le notaire instrumentant.

Signé: A. BRAQUET, A. SIEBENALER et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 mai 2013. Relation: LAC/2013/24363. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 6 juin 2013.

Référence de publication: 2013073432/185.

(130090695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Innovative Software s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5831 Hesperange, 27, Cité Holleschberg.

R.C.S. Luxembourg B 155.773.

Constatation de cession de parts sociales

Il est porté à la connaissance des tiers que suite à une convention de cession de parts sociales du 29 mars 2013, signée sous seing privé par le cédant et le cessionnaire et acceptée par la gérance au nom de la société, le capital social de la société INNOVATIVE SOFTWARE s.à r.l. susvisée, est désormais réparti comme suit:

- INNOVATIVE SOLUTIONS SARL, RCS Luxembourg B 155.640, avec siège social à L-5831 Hesperange, 27, Cité Holleschberg	866 parts sociales
- Forss-One Aviation Management GmbH, HR Königstein im Taunus B 6093, avec siège à D-61476 Kronberg im Taunus, 6, Immanuel-Kant-Strasse	374 parts sociales
- M. Richard STOKES, né le 28.04.1947 à Margate (Royaume-Uni), demeurant à Tall Timbers, Staines Road, TW16 2TA Middlesex (Royaume-Uni)	374 parts sociales
- M. Andrew Dawe, né le 13.11.1952 à Dalby, Australie demeurant à 4635 avenue Connaught, Montréal, Québec, Canada, H4B 1X5	85 parts sociales
- M. Pierre Van WAMBEKE, né le 03.03.1970 à Bastogne (Belgique), demeurant à L-5831 Hesperange, 27, Cité Holleschberg	1 part sociale
Total mille sept cents parts sociales	1.700 parts sociales

Hesperange, le 29 mars 2013.

ANDREW DAWE / PIERRE VAN WAMBEKE.

Référence de publication: 2013072778/23.

(130089301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Magmalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5730 Aspelt, 1, Op der Gare.

R.C.S. Luxembourg B 175.742.

Assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société en date du 14 mai 2013.

Première résolution

Monsieur Baran Adam demeurant 5, rue du plan d'eau F-57480 Malling démissionne de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Deuxième résolution

Madame Drewinski épouse Prumbaum Nogueira Jennifer demeurant 68, rue de Sarrelouis F-57320 Bouzonville est nommée commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Troisième résolution

Monsieur Geyer demeurant 5, rue du Plan d'eau F-57480 Malling démissionne de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Quatrième résolution

Monsieur Baran demeurant 5, rue du plan d'eau F-57480 Malling est nommé administrateur avec effet immédiat.

Monsieur Baran Adam / Monsieur Geyer Franck / Madame Drewinski épouse Prumbaum Nogueira Jennifer.

Référence de publication: 2013072890/20.

(130090173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.